

L'INDUSTRIE TEXTILE EN FRANCE

L'industrie textile tient une place des plus importantes dans le commerce extérieur de la France.

Si l'on groupe, à l'importation et à l'exportation les chiffres fournis par les matières premières textiles, les fils, les tissus et les objets de vêtement, on arrive aux résultats suivants :

Importation :	Francs
Matières premières textiles.	834 542 000
Fils.....	43 831 000
Tissus.....	143 640.000
Objets de vêtements.....	6.564.000
	<hr/>
	1 028.577.000
Exportation :	Francs
Matières premières textiles.	274.461.000
Fils.....	48.160.000
Tissus.....	683 862.000
Objets de vêtements.....	98 829.000
	<hr/>
	1.105.312.000

Les produits de l'industrie textile ont donc donné lieu, en 1896, à un mouvement commercial de 2,133,889,000 francs dont 1,028 577,000 fr. à l'importation et 1 milliard 105,312,000 fr. à l'exportation. Or, le commerce extérieur total de la France ayant été de 7,200 millions de francs, dont 3,799 millions de francs à l'importation et 3,401 millions de francs à l'exportation, l'industrie textile à elle seule a fourni près du tiers de notre commerce extérieur.

On voit par là que l'industrie textile constitue une grosse part du patrimoine de la France.

M. Natalis Rondot fait remarquer que le fait qui, d'une manière générale, s'impose à l'attention, c'est le changement radical qui s'est produit, depuis cinquante ans, dans la constitution même de l'industrie textile : de manuelle qu'elle était, elle est devenue mécanique. Pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le métier à moteur mécanique s'est partout substitué au métier à la main, dans le tissage du coton et du lin d'abord, puis dans celui de la laine, dans la fabrication des tissus à mailles et à réseaux, enfin dans celle des étoffes de soie et des broderies. Assurément, il existe encore des métiers à bras, et en assez grand nombre ; il en existera toujours pour mener à bien certaines fabrications, ou trop délicates, ou trop compliquées, mais en prenant les choses de haut, on peut dire que l'évolution, commencée vers 1840, est accomplie et que le tissage mécanique est la base de l'industrie textile moderne.

Quant à la filature elle était déjà

une industrie mécanique, alors que le tissage à bras était seul en usage ; mais depuis cinquante ans, le métier à filer a fait de tels progrès que là aussi la face des choses a été renouvelée, dit le rapport de la commission permanente des valeurs de douane. Au point de vue de l'ouvrier, la transformation est caractérisée par les traits suivants : Travail moins pénible au point de vue physique, apprentissage assez court et facile, mais infériorité professionnelle au regard du tisserand à bras qui connaissait de pratique et de tradition les secrets de son art et qui parfois était capable de s'élever par les connaissances techniques jusqu'au rôle d'inventeur et d'initiateur.

En résumé ; transformation complète des procédés et de l'organisation des diverses branches de l'industrie textile, et comme conséquence, changement profond dans la condition de l'ouvrier, du contre-maître et du chef d'industrie, tel est le fait capital de ce dernier demi-siècle.

Quant au malaise dont souffre l'industrie textile, d'après le rapport de la commission permanente des valeurs de douane, il faut en voir la principale cause dans l'excès de la production ; c'est à-dire que la force productive s'accroît plus rapidement que les besoins de la consommation. Il est vrai que tout ce qui est fabriqué se consomme, mais la valeur des fils et des tissus a baissé de façon à ne plus laisser au producteur un bénéfice suffisant. On comprend aisément que l'extension du tissage mécanique et les progrès de la filature aient augmenté considérablement la productivité industrielle, mais le facteur le plus énergique de cette augmentation de la production est la diffusion de l'industrie textile. Depuis une vingtaine d'années, et plus particulièrement depuis dix ans, des filatures et des tissages de cotons, de laine et même de soie ont été créés dans toutes les contrées de l'Europe et dans beaucoup de pays de l'Amérique. Tant que les procédés du tissage à la main ont été la loi de l'industrie, il était très difficile, pour ne pas dire impossible, de créer des fabriques de tissus en dehors des pays où s'étaient, depuis de longues années formés et entretenus des groupes de tisserands.

L'industrie textile était alors exclusivement locale ; on ne pouvait la transporter d'un pays dans un autre, parce qu'elle résidait toute entière dans l'habileté professionnelle de populations essentiellement

sédentaires et rebelles à toute communication avec le dehors. Depuis l'application de la vapeur au métier à tisser, l'industrie est devenue cosmopolite. Il est aussi facile de monter une usine en Espagne, en Italie ou en Russie qu'en France ou en Allemagne. Celui qui veut construire une filature ou un tissage commande des broches à Mulhouse ou à Oldham, des métiers à Bradford, et il reçoit ces machines accompagnées de monteurs anglais ou alsaciens, qui installent des usines absolument semblables à celles qui fonctionnent en Angleterre et dans les autres pays manufacturiers.

C'est la France qui souffre le plus de cette situation ; et parmi nos industries textiles c'est l'industrie de la laine peignée qui est la plus éprouvée.

UN FEU-FLOTTANT AUX ETATS-UNIS

Nous sommes heureusement bien loin, à tous les points de vue, de l'époque où les navires n'avaient pour se diriger à l'approche des côtes, que quelques feux de houille entretenus, tant bien que mal, en haut de tours aux modestes proportions et trop largement espacées. On sait les admirables résultats auxquels arrive aujourd'hui le service des Phares français, grâce aux nouveaux dispositifs électriques imaginés par M. Bourdelles. Néanmoins, il reste encore pas mal à faire pour signaler à temps aux marins les dangers les plus redoutables, ceux-là mêmes qui, par une bizarrerie géologique, se trouvent à une certaine distance des côtes, dont ils forment un prolongement sous-marin.

Assez souvent, mais avec quelle peine ! les ingénieurs réussissent à implanter une tour sur quelque rocher qui découvre un peu à basse mer ; cependant, bien fréquemment, le bas fond est assez près de la surface de l'eau pour créer un péril à la navigation, et pas assez pour qu'on y puisse établir une construction. Dans ce cas on est obligé de recourir au feu-flottant, navire extrêmement solide qu'on affouche sur deux ancres, et qui doit demeurer en place, secoué par toutes les tempêtes, allumant, chaque nuit, un ou deux feux à la pomme de ses mâts.

Nous étudierons un feu de ce genre dont viennent d'être dotées les côtes des Etats-Unis, et qui présente certaines caractéristiques fort intéressantes. La Confédération possède un service des Phares ou